Commission Foot d'Animation

PROCES-VERBAL n°11

Réunion restreinte du 26/02/2024

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

INFORMATIONS

La commission rappelle l'**obligation d'établir une Feuille de Match Informatisée (FMI) ou papier si la tablette est défaillante,** sous peine de sanctions financières.

Nous demandons aux clubs de **créer des identifiants Footclubs aux éducateurs et de les habiliter aux compétitions les concernant**. Nous vous informons que les accès Footclubs peuvent **être limités à la gestion de la feuille de match de sa catégorie.**

En cas de réalisation d'une feuille de match papier, il est important de **notifier sur la partie réserve d'avant match, la cause de la non utilisation de la FMI.**
La commission vous rappelle **qu'aucun match ne doit débuter sans la réalisation d'une feuille de match.**

FEUILLE DE MATCH MANQUANTES

Il est rappelé aux clubs qu'en cas de non-communication de la feuille de match après deux appels restés sans effet, le match sera donné perdu par pénalité (-1pts – 0 buts) par application de l'article 40.1 du RSG district 75 pour l'équipe recevant et le club se verra infliger une amende (voir annexe financière). Si la commission ne peut avoir la certitude que le match a bien eu lieu par une autre communication alors les deux équipes auront match perdu par forfait.

FEUILLE DE MATCHS MANQUANTES 2ème APPEL : 5

U10

Match N° 27269085 BON CONSEIL / PETITS ANGES du 27/01
Match N° 27269286 BON CONSEIL / POUCHET du 27/01
Match N° 27269517 BON CONSEIL / ANTILLAIS PARIS 19 du 27/01 **(2 FM manquante)**
Match N° 27269697 BON CONSEIL / ESC XV du 27/01

U12

Match N° 27246193 CA PARIS / PARIS FC du 27/01

CHALLENGES

CHALLENGE U13

La commission foot animation valide les finalistes U13 pour la finale du 06/04/24 :

PARIS FC
PARIS POUCHET
FC SOLITAIRES
PITRAY OLIER
CHAMPIONNET SPORT
SALESIENNE PARIS
AC PARIS 15
PUC
ES SEIZIEME
PARIS 13 ATLETICO
CAMILIENNE
UFCP 17
ESPERANCE 19
PARIS ALESIA
PETITS ANGES
COURONNES OFC

Une réunion de préparation OBLIGATOIRE pour les clubs qualifiés se tiendra le **Mardi 02 AVRIL 2024** au siège du District de Paris.